

## Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 novembre 2022

Hôtel Kreuz, Zeughausgasse 41, 3011 Berne

Personnes présentes : 19, dont 6 membres du comité selon la liste des présences annexée

Personnes excusées : 3 membres du comité

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de l'AG précédente (tenue en 2019)
2. Rapport du président pour les exercices 2019, 2020 et 2021
3. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes,  
pour les exercices 2019, 2020 et 2021
4. Décharge du comité et des vérificateurs des comptes
5. Election du président, des membres du comité et des vérificateurs des comptes
  - a. Président
  - b. Membres du comité
  - c. Vérificateurs de comptes
6. Calendrier des activités et budget 2022
7. Proposition individuelle
8. Divers

Début de la séance à 18h15

Le président ouvre l'assemblée générale ordinaire en souhaitant une très cordiale bienvenue à tous les membres présents, en particulier à ceux qui nous rejoignent pour la première fois. Il rappelle brièvement le contexte actuel et pourquoi cette assemblée ne se tient qu'à la fin de l'année 2022.

L'ordre du jour est accepté tel quel.

Roland Kallmann et François Koffi sont d'accord d'officier comme scrutateurs.

### 1. Approbation du PV de l'AG précédente (tenue en 2019)

Une discussion s'engage sur la participation financière de notre association à l'ARB (Association romande et francophone de Berne et environs). Le comité accepte les remarques émises par plusieurs membres et promet d'en discuter lors de sa prochaine séance. Il présentera ses conclusions à la prochaine assemblée générale et cette participation fera l'objet d'une approbation formelle de l'assemblée si nécessaire.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 14 mai 2019 est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

## 2. Rapport du président pour les exercices 2019, 2020 et 2021

Le président commente son rapport d'activités de ces 3 dernières années et illustre son propos par la présentation de quelques statistiques relatives à notre antenne, comme la répartition par cantons des 3'830 membres de notre association, le pourcentage relativement bon des membres contributeurs par rapport à d'autres antennes ou le nombre de diplômés par décennie en forte augmentation ces dernières années.

Le rapport du président est approuvé à l'unanimité.

## 3. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes pour les exercices 2019, 2020 et 2021

Le président présente les comptes 2019, 2020 et 2021 en rappelant le mode remboursement des charges par la centrale de Lausanne. Il remercie également les vérificateurs des comptes pour leur travail, commenté rapidement par ces derniers.

Aucune question n'étant posée par l'assemblée, les comptes 2019, 2020 et 2021 sont approuvés à l'unanimité.

## 4. Décharge du comité et des vérificateurs des comptes

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée donne décharge à l'unanimité et par applaudissements au comité et aux vérificateurs des comptes.

## 5. Election du président, des membres du comité et des vérificateurs des comptes

Le président rappelle que ces élections se rapportent à la période 2022-2024 et que le nombre de membres au comité n'est pas limité dans les statuts. Ce nombre, relativement élevé, permet une éventuelle démission en cours de période et une bonne répartition géographique sur les quatre cantons.

Le président, les membres du comité ainsi que les vérificateurs et vérificateurs suppléants sont élus en bloc à l'unanimité de l'assemblée.

Pour ces deux prochaines années, le comité est donc composé des membres suivants (par ordre alphabétique) :

Jean-Philippe Amstein  
Akram Ben-Hareez (vice-président)  
Roland Kallman  
Tarik Kapic (président)  
Zoe Koebling  
Anita Maric-Fasel  
Isabelle Odin  
Alessio Quagliariello  
Jonatan Wicht (caissier)

## 6. Calendrier des activités et budget 2022

Le président commente les quelques activités qui ont eu lieu en 2022. Il souligne le grand nombre de participant(e)s à la conférence sur l'énergie organisée à Neuchâtel par notre vice-président.

Le comité a la ferme intention d'organiser plus d'événements en 2023 tels que des « after work », des visites d'entreprises ou la répétition de la visite du beffroi de la collégiale de Berne.

## 7. Proposition individuelle

Le vice-président de la fondation ACUBE propose, comme lors de l'assemblée générale du 14 mai 2019, « qu'une somme de 5000 CHF (environ 15% de la fortune, soit 1% par an depuis 2005) soit attribuée sous forme de don à la Fondation ACUBE dont l'objectif est de soutenir les projets de post formation des diplômés (Alumni Master) de l'EPFL ». Il justifie sa proposition par le fait que notre association dispose d'une fortune relativement importante (env. CHF 30'000) qui ne profite en aucune manière aux membres depuis plusieurs années.

La proposition ayant été déposée dans les délais conformément aux statuts de l'association, le président accepte de passer au vote après la prise de parole de plusieurs membres de l'assemblée pour faire part de leurs arguments.

La proposition de verser la somme de CHF 5'000 à la fondation ACUBE est acceptée par 12 oui, 4 abstentions et 2 non. Ce versement est unique et non reconductible.

## 8. Divers

- Un membre propose d'inviter à la prochaine occasion notre ancien trésorier pour nous faire part de son point de vue sur ce qui se passe en Ukraine.
- Une membre de l'assemblée propose d'utiliser notre fortune pour un événement de plus grande ampleur.
- Une courte démonstration du nouveau portail EPFL Alumni [epflalumni.ch](http://epflalumni.ch) est effectuée par notre trésorier. Plusieurs membres de l'assemblée rencontrant des difficultés à activer leur compte, ce dernier est prêt à leur préparer un petit mode d'emploi.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt l'assemblée générale à 19h48

Le rédacteur du procès-verbal : Jean-Philippe Amstein

Annexe : Liste des présences à l'assemblée générale du 30 novembre 2022